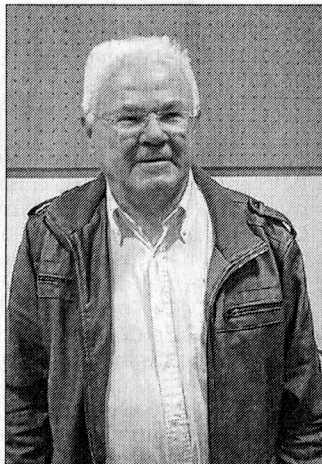


Bessoncourt

Le maire lance une pétition pour l'adhésion à la Cab

Dans le contexte actuel de la mise en œuvre de la loi NOTRe, la proposition du préfet du Territoire ne semble pas faire l'unanimité au sein de la communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB), dont les délégués communautaires n'ont pas officiellement débattu en interne jusqu'à présent. Les communes de la communauté de l'agglomération belfortaine (Cab) et de la CCTB sont sollicitées pour donner un avis sur l'extension du périmètre de la Cab à celui de la CCTB.

Dans ce cadre, Guy Mouilleseaux, maire de Bessoncourt, commune qui contribue financièrement le plus au fonctionnement actuel de la CCTB, et favorable à son rattachement à la Cab (une délibération du conseil municipal du 16 octobre




■ Guy Mouilleseaux.

avait approuvé le projet du préfet), propose à celles et ceux, Bessoncourtois et autres habitants de la CCTB qui sont favorables à cette orientation de venir soutenir la démarche en signant une pétition sur internet ou à la

mairie de Bessoncourt.

Dans ce texte, le maire de Bessoncourt met notamment en avant le fait que la taxe foncière intercommunale « sera divisée à terme par 1,52 si la CCTB fusionne avec le Pays sous-vosgien et la Haute Savoireuse, et par 5,79 si la CCTB fusionne avec la Cab ».

« Le projet du préfet, fusion de la CCTB avec la Cab, ne défavorise pas nos habitants alors que le projet des trois présidents de communautés, CCTB, CCHS et CCPSV, s'il leur permet de conserver leurs prérogatives, n'a rien à voir avec l'intérêt général, surtout pas avec celui des habitants de la CCTB » conclut la pétition.

 Pétition disponible à la mairie ou sur internet : www.change.org/p/